



Date de la convocation :
03/11/2022
Date d'affichage : 03/11/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 06

Votants : 10

L'an deux mil vingt-deux, le sept novembre à 12H00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre LHOTTE, Maire.

Présents : Pierre LHOTTE, Philippe AUBIER, Christian SORTON, Marcel FAILLIOT, Stéphany SALSI, Jean-Claude SILLET

Pouvoirs : Fabien LOBJOIT donne pouvoir à Pierre LHOTTE, Christophe COUVREUR donne pouvoir à Jean-Claude SILLET, David BRU donne pouvoir à Christian SORTON et Corinne ZAETTA donne pouvoir à Philippe AUBIER.

DELIBERATION
N° 2022/05/04

Secrétaire de séance : Stéphany SALSI

OBJET :

Hydraulique du vignoble :
projet acquisition partielle
des parcelles AD105 et
AD106 après division

Considérant la nécessité d'acquérir après division, une partie des parcelles AD105 appartenant à Monsieur et Madame RONSEAUX Jean-Michel et AD106 appartenant à Madame CRUTZ Marie-Thérèse, dans le cadre des travaux d'aménagement de l'hydraulique du vignoble,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE l'acquisition après division, d'une partie des parcelles AD105 appartenant à Monsieur et Madame RONSEAUX Jean-Michel et AD 106 appartenant à Madame CRUTZ Marie-Thérèse.
- ACCEPTE de prendre en charge les frais de géomètre concernant cette division ainsi que les frais de notaire.
- AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Extrait certifié conforme au registre des
délibérations

Fait à Branscourt

Le : 07 Novembre 2022

Le Maire

Pierre LHOTTE

